



HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Les lundis, mardis et
jeudis du 8h30 à 12h.

Les vendredis de 8h30 à
12h et de 13h30 à 17h15.

Tél : 02.98.68.53.65.

Fax : 02.98.68.56.55.

Mail :
mairie.plougar@wanadoo.fr

Site Internet :
www.plougar.fr

CONTACTS

M. Le Maire,
Laurent LE BORGNE :
06.60.54.70.04

Adjoints au Maire :
Mme Marlène LE GUERN
M. Yvon PRISER
M. Sébastien SALIOU

NUMEROS UTILES

Déchèterie de Bodilis :
02.98.68.99.99.

Déchèterie de
Plougourvest :
02.98.29.59.14.

Médecin de garde : 15

Pharmacie de garde :
3237

Pompiers : 18,
d' un portable : 112

Gendarmerie : 17

Le site de
la Commune de
Plougar



JUIN 2020

Elections

Conseil municipal du 26 mai 2020 :

- Le nouveau Conseil Municipal est installé
 - Laurent Le Borgne, 64 ans, agriculteur à la retraite, a été élu maire de la commune mardi 26 mai. Laurent est élu depuis 25 ans à Plougar : deux mandats de conseiller et deux mandats d'adjoint au maire.
 - 3 Adjoints au Maire ont été élus.
- Marlène Le Guern sera la première adjointe. Elle sera chargée des finances, du centre de loisirs, et sera conseillère communautaire à la CCPL.
Yvon Priser prendra le poste de deuxième adjoint. Il sera responsable des bâtiments, du matériel communal, du patrimoine et des projets communaux.
Sébastien Saliou, troisième adjoint, aura en charge les associations et la vie scolaire, la vie sportive, l'aménagement, l'espace urbain ainsi que les lotissements.



Voici le tableau du conseil municipal

BORGNE, maire
Mme LE GUERN Marlène, 1^{ère} adjointe
M. PRISER Yvon, 2^{ème} adjoint
M SALIOU Sébastien, 3^{ème} adjoint
M. AUFFRET Xavier, Conseiller Municipal
M. BRU Alain, Conseiller Municipal
Mme GUILLARD Nolwenn, conseillère Municipale
Mme GAC Céline, Conseillère Municipale
Mme MINGAM Gwénaëlle, Conseillère Municipale
Mme SALMAS Anne-Marie, Conseillère Municipale
M. REUNGOAT Erwan, Conseiller Municipal
M. LE NAN Yvon, Conseiller Municipal
Mme GUILLERM Marie-Claire, Conseillère Municipale
Mme DALLE Marie, Conseillère Municipale
M. LE ROUX Benjamin, Conseiller Municipal

M. LE



L'ensemble de l'équipe municipale vous remercie pour votre participation aux élections. Merci de nous avoir accordé votre confiance.

RECENSEMENT DES JEUNES

En application du décret n°2002-446 du 29 mars 2002, les Françaises et les Français nés entre le 1er avril 2004 et le 31 mai 2004 sont tenus de se faire recenser avant le 15 juillet 2020 dès qu'ils ont 16 ans.

Se munir d'une pièce d'identité et du livret de



de famille.

Cette démarche facilite l'inscription sur les listes électorales et déclenche la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Une fois recensé, le jeune obtient une attestation de recensement indispensable pour l'inscription à des concours ou examens. Cette démarche est obligatoire mais c'est surtout un acte citoyen.

BODILIS PLOUGAR FOOTBALL CLUB

Vous trouverez toutes les informations concernant le site du club sur :

www.bodilisplogarfc.com
06.73.50.01.18.

PLOUGAR BODILIS HANDBALL CLUB

Site du Hand : www.pbhb29.com.
Vous y trouverez toutes les infos du Hand.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MAI 2020

Le Conseil municipal (mandature 2014-2020) s'est réuni en mairie le lundi 18 mai 2020 à 20h30 sous la présidence de Marie-Françoise MINGAM Maire.

Vote des subventions : le Conseil Municipal décide d'allouer pour l'année 2020 les subventions suivantes :

- Comité d'animation de Plougar : 800 €
- Association Plougar Bodilis Handball Club : 500 €
- Association Bodilis Plougar Football Club : 1 350 €
- Association Bodilis Plougar Tennis de table : 200 €
- Association « Plaisir de lire » : 1 500 €
- Association « Rando Gwikar » : 300 €
- Association des Anciens Combattants de Plougar : 280 €
- Société de Chasse de Plougar : 300 €

Révision des loyers des logements communaux : le Conseil Municipal adopte à l'unanimité l'augmentation de 0.95 % correspondant à la variation entre l'indice de référence des loyers du 4^{ème} trimestre 2019 et celui du 4^{ème} trimestre 2018. Cette augmentation ne concerne que les locataires ayant signé un bail depuis plus d'un an.

Questions diverses :

Validation du devis de l'Atelier du Patrimoine pour la reliure de 4 registres (arrêtés et délibérations) d'un montant de 449.32 € TTC.

Validation du devis de EPB d'un montant de 3690 € TTC pour la pose d'une clôture le long du chemin reliant le hameau des Bruyères au Bourg.

NECROLOGIE

Décès de Jean MOYSAN, Doyen de la commune et Maire honoraire

Jean MOYSAN, doyen et ancien maire de la commune, nous a quitté le 13 avril dernier à l'aube de ses 96 ans. Il est né le 09 août 1924 à Kerdévy, où il a passé toute sa vie. Le 24 décembre 1950 il épouse Francine Jézéquel de Trémagon, avec qui il s'installe sur la ferme de Kerdevy. De leur union sont nés 5 enfants qui leur ont donné 9 petits-enfants, et des arrières petits-enfants. Jean a eu la douleur de perdre son épouse Francine en août 2019.

Très jeune Jean s'est investi dans sa commune. Il a été élu conseiller municipal en 1954, et maire en 1977. Il assurera 3 mandats de maire jusqu'en 1995. Durant ses 3 mandats il aura à cœur d'améliorer et d'entretenir le réseau routier, et les divers réseaux eau, électricité et téléphone de la commune. La salle omnisport, réalisée pendant son mandat a été un vivier pour le hand et pour bien des animations communales. D'autres réalisations seraient à mettre à son actif : logements communaux, logements sociaux...

Jean restera dans la mémoire de bon nombre de Plougarois et on retiendra un homme dynamique, tourné vers l'avenir, à l'écoute de tous, bienveillant envers la population.

Il a été inhumé au cimetière de Plougar dans l'intimité familiale. Nombreux seront ceux qui regretteront de ne pas avoir pu lui dire au revoir lors d'une cérémonie d'obsèques : amis, relations, anciens élus, administrés ...



ETAT CIVIL

Naissances :

- Suzanne GOUSSE VILLAESPESA, née le 6 avril 2020 à PLOUGAR
- Avril DERRIEN NARVAEZ, née le 30 avril 2020 à BREST
- Robin, Louis MOINEL, né le 11 mai à LANDERNEAU
- Elynn STEPHAN, née le 12 mai à LANDERNEAU
- Margot LE NAN, née le 17 mai à LANDERNEAU

Décès :

- Jean, Marie MOYSAN, Kerdevy, 95 ans



Demandes d'urbanisme

Permis de construire

- HERRY André, Langeoguer, extension de la stabulation et construction d'un silo
- GAEC de Lanneunvet, extension d'un stockage frigorifique de pommes de terre
- Mme LE BORGNE Aëla et M. BROCHAND Jonathan, Milin Riou, réhabilitation et surélévation d'une annexe à une maison existante
- M. MAJOREL Vivien, 12 hameau de la vallée, construction d'un carport et pose d'une clôture

Jurés d'assises

Le tirage au sort pour les jurés d'assises pour l'année 2021 a eu lieu en Mairie de Plougar, pour les communes de Plougar et Saint-Derrien.

Ont été désignés:

- M. FLORENCEY Gilbert (Plougar)
- M. GUEGUEN André (Plougar)
- Mme FROMONT Sandrine (Saint-Derrien)



DECHETERIES

Les DEEE dits « D3E » sont les déchets d'équipements électriques et électroniques. **Il s'agit de tous les appareils usagés utilisant l'énergie électrique sur secteur, pile ou accumulateur. Aujourd'hui, pour retrouver une seconde jeunesse, ils peuvent être déposés en déchèterie, repris en magasin à l'occasion de l'achat d'un équipement neuf ou confiés à une association d'économie solidaire.**

Hors aujourd'hui, nous vous demandons de limiter vos apports sur ces objets car notre prestataire ne peut pas prendre en charge l'afflux des entrants au vue des tonnages collectés ces derniers temps par les déchèteries.

Les D3E ... c'est quoi ?



Des écrans: Écrans plats (plasma, LCD, tubes...), minitels, ordinateurs portables...



Des Gros Electroménagers Froid (GEM F) : réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs, caves à vins...



Des Gros Electroménagers Hors Froid (GEM HF) : lave-linge, lave-vaisselle, ballons d'eau chaude, sèche-serviettes...



Des Petits Appareils en Mélange (PAM) : aspirateurs, batteurs, chauffe-biberons, brosses à dent électriques, appareils photos, scanners, jouets à piles, imprimantes, consoles de jeux, barbecues électriques....

Nous avons bien conscience que le confinement vous a permis de faire du rangement, de faire du tri et même du vide mais nous vous demandons, d'être encore un peu patient et de garder quelques temps supplémentaire ces objets chez vous. **Merci de reporter de plusieurs semaines vos dépôts sur ces objets.** Nous vous tiendrons, bien sûr, informés de l'évolution de la situation et du retour à la normale, que nous espérons comme vous au plus vite.

Centre de Loisirs Familles Rurales

Dès le mercredi 20 mai, le centre de loisirs sera heureux de faire sa réouverture et d'accueillir vos enfants dans le gymnase de Plougourvest. Les enfants seront accueillis par David, Julien, Marianne et Angèle. Merci de vous inscrire sur famillesruralesbpp.jimdofree.com le mercredi dernier délai pour le mercredi suivant. A très bientôt pour de nouvelles aventures.



ADMR



**ADMR du Haut Léon,
Kéroulas,
29250 SAINT POL DE LEON**

Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Les permanences de l'ADMR :
- Les mardis de 9h à 12h :
Plouvorn (maison du gueven) : 1er et 3ème mardi du mois,

Services proposés :
Ménage, repassage, garde d'enfants à domicile, service pour personnes en situation de handicap, service pour seniors, soutien aux familles, transport accompagné, téléassistance.

Contact :

02.98.19.11.87. Mail :

accueil@admrduhautleon.com

Site : www.admrduhautleon.com

L'ADMR nous précise que les responsables de secteurs sont disponibles pour se rendre à domicile en cas de demande des familles.

Paroisse St Tiviziau - Bro Landi

Pour consulter les horaires des messes, vous pouvez vous rendre sur le site :

<http://www.paroisselandivisiau.fr/>
(aller dans Médias, Le Lien-Bulletin paroissial)

Pour recevoir « Le lien » par internet, chaque quinzaine, contacter: bulletinparoissialbrolandi@orange.fr

Maison paroissiale:

Tél.: 02.98.68.11.63. 2 place de Lourdes, Landivisiau.

Relais de proximité :

Mme Jeanne PINVIDIC :
02.98.68.50.47. / Mme Anne-Marie SALMAS : 02.98.68.54.28.



Bibliothèque

- La bibliothèque réouvre !!!
- Les horaires sont : le mercredi de 17h30 à 18h45, et le samedi de 10h à 11h30.
Merci de respecter les gestes barrières



CCPL

Compte tenu des besoins du territoire, la MSAP ouvrira ses portes sur RDV uniquement et de manière progressive prochainement. Quelques partenaires emménagerons d'ici peu dans les locaux, alors que d'autres nous rejoindrons à la rentrée de septembre.

Je vous rappelle que dans l'attente, nous sommes joignables par téléphone au 02.98.68.67.60 ou par mail à

c.kervennic@pays-de-landivisiau.com (ou pointrelais.landi@gmail.com)

Sandrine TANGUY. Animatrice de la vie sociale - Responsable de la MSAP

Zone de Kerven - BP 30122 - 29401 LANDIVISIAU

Tél. 02.98.68.67.60. – Fax 02.98.68.12.98.



Informations diverses

- HEOL et l'ADIL ne reprendront les permanences qu'au mois de septembre (information pouvant encore évoluer pour l'ADIL selon les modalités pratiques d'accueil du public pouvant être mises en œuvre).

Concernant le service Habitat, l'accueil du public est possible du lundi au mercredi mais uniquement sur rendez-vous. L'accueil se fera au siège de la CCPL dans l'attente d'un emménagement du service à la MSAP (selon les modalités pratiques d'accueil du public pouvant être mises en œuvre à la MSAP).

En télétravail le jeudi et vendredi, j'ai possibilité d'appeler les personnes désirant obtenir des informations donc n'hésitez pas à m'adresser un mail avec leurs coordonnées téléphoniques.

Daphné DUMESNIL; Chargée Mission Habitat, Zone de Kerven - BP 30122 - 29401 LANDIVISIAU

Tél. 02 98 68 42 41 – Fax 02 98 68 12 98

www.pays-de-landivisiau.com

- Le projet **Celtic Interconnector**, qui vise à créer une interconnexion électrique entre la France et l'Irlande, se poursuit. Nous avons eu l'occasion de présenter la bande de passage de la future liaison souterraine (le fuseau de moindre impact), et les études techniques à venir lors d'une réunion publique d'information à Plougourvest, en novembre dernier. Ces études techniques, qui visent à préciser le tracé entre Cléder et La Martyre, en passant par Plougar le long de la RD30, vont reprendre début juin pour une durée d'environ trois mois, le long des 40 km de la future liaison électrique.

- Deux livres d'enfant ont été trouvés et rapportés en mairie (une aventure avec Cyrano de Bergerac et une aventure avec Peter Pan)

- Vous pouvez désormais nous suivre sur notre page Facebook, *commune de Plougar*, n'hésitez pas à partager l'information

- Si vous n'avez pas encore récupéré votre masque lavable, (un masque par personne domiciliée sur la commune), vous pouvez venir le retirer aux heures d'ouvertures de la mairie



Le prochain bulletin municipal paraîtra le lundi 06 juillet 2020

Les communiqués sont à remettre en Mairie pour le

Vendredi 19 juin 2020 à 12h.

Merci.

Vous pouvez transmettre

vos articles par mail de

préférence

à l'adresse suivante :

accueil.plougar@gmail.com